

Madame, Monsieur, Chers Parents,

En cette période de nouvelle vague pandémique, nous sommes conscients des difficultés qu'engendre la situation sanitaire. Elle apporte son lot de tensions vécues par les enfants, le corps enseignant et vous-même. Soucieux de préserver au mieux les conditions d'étude des plus jeunes élèves, le département vous informe des mesures suivantes prises **pour les degrés 3P à 8P** :

- Toutes les évaluations (TA et TS) sont suspendues du 20 au 23 décembre 2021 ainsi que du 10 au 14 janvier 2022. La fin du premier semestre est repoussée de deux semaines.
- En cas d'absence de votre enfant, vous serez informés par le corps enseignant du travail réalisé en classe et des devoirs à réaliser. Chaque enseignant veillera à transmettre le travail à effectuer, par exemple au moyen d'un lien internet sur l'agenda électronique «*Team Up*». Votre enfant pourra ainsi accéder directement aux fiches de travail sans avoir à s'authentifier. Ces liens sont personnels et individuels et ne doivent pas être transmis à des tiers.
- Les enseignants veilleront à se coordonner afin de répartir au mieux les évaluations de leurs élèves, notamment au retour d'une quarantaine ou d'un isolement.

Ces mesures sont mises en œuvre **dès lundi 20 décembre 2021 et ne concernent pas les élèves du secondaire 1.**

La répartition des travaux significatifs entre le premier et le deuxième semestre est adaptée par le corps enseignant, afin de tenir compte de ces décisions et du contexte de chaque classe.

A toute fin utile, vous trouverez la dernière version de la décision no 185 qui décrit toutes les mesures sanitaires appliquées dans les écoles en vous rendant sur le site <https://www.vd.ch/dfjc> puis en cliquant sur l'onglet «*Décisions du département*». Ces mesures sanitaires nous permettent de maintenir les écoles ouvertes et de proposer des activités aussi riches que possible à vos enfants.

Nous vous remercions de l'attention portée à ces informations qui, nous l'espérons, garantiront une fin de semestre plus apaisée et une meilleure égalité de traitement pour les élèves absents.

C'est en vous souhaitant d'agréables fêtes de fin d'année, que nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers Parents, nos cordiales salutations et meilleurs vœux.


Giancarlo Valceschini
Directeur général